

Union chorale

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **34 (1896)**

Heft 17

PDF erstellt am: **21.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-195518>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

passa la corde au maître d'hôtel en disant : « Eh bien, tenez, monsieur, vous qui avez l'habitude d'introduire les étrangers à l'hôtel. »

FAVEY ET GROGNUZ A YVERDON XXVIII

Les rapports d'amitié et de bons procédés entre mari et femme continuaient. Au jour convenu, les deux couples se rendirent à Echallens pour la stipulation de l'acte de vente dont nous avons parlé. Tous étaient de joyeuse humeur. Ces dames, qui avaient repris leur plus belle toilette, furent présentées à l'acquéreur de l'immeuble, auquel elles firent une petite révérence en fléchissant rapidement le genou, comme le font nos campagnardes.

Le bureau du notaire était irréprochable d'ordre et de propreté. Il avait été fait « à fond » par la domestique de madame la notaire, et tout y était arrangé avec la minutie particulière à la profession.

Un encrier à large base — précaution contre les *cacabots* — trône au centre du grand pupitre. A côté, l'étagère destinée aux plumes et aux crayons qui y conservent leur place respective. A droite de ces deux objets, l'essuie-plume ; à gauche, un grand morceau de gomme à effacer.

Et gare au stagiaire qui, après s'en être servi, ne remettrait pas chaque chose en son lieu.

Sur une tablette, derrière le rond de cuir du patron, un bonnet de velours, un paquet de tabac *Becker* et une pipe d'écume, pipe qui n'est allumée qu'après l'heure de fermeture du bureau. Il ne conviendrait guère d'enfumer pendant la journée cette respectable étude.

Le vieux poêle de fayence, aux images bizarres, est surmonté d'un buste de Druey.

Entre les deux fenêtres, un grand « coucou » de la Forêt-Noire, sur lequel le tabellion jette un regard rapide et sec à l'arrivée du stagiaire qui s'est attardé au binocle ou ailleurs.

A droite de la porte d'entrée, un grand canapé, à dossier mobile et pouvant se transformer en lit. De l'autre côté de la pièce, un fauteuil Louis XV dont l'étoffe fatiguée se plisse sur un rembourrage foulé par deux ou trois générations. Et de chaque côté de ce vénérable meuble, deux chaises recouvertes de housses en indienne de Perse, à grosses fleurs.

Vers la fenêtre de droite, la layette, où les lettres sont casées par ordre alphabétique, après avoir été cotées par une belle main ; puis, tout près, la bibliothèque où s'alignent les nombreux volumes du Recueil des lois, le Code civil, le Code de procédure civile, le Code des obligations, le Manuel du notaire, par Goulay, un ancien dictionnaire de Gattel, la grammaire française de Noël et Chapsal et l'Almanach de Berne et Vevey.

Au bas du meuble, les onglets des minutes, qui attendent leur classement aux archives cantonales, où sera aussi déposé plus tard le registre contenant le relevé des actes, lorsque ceux-ci auront atteint le chiffre de deux ou trois cents.

Enfin, au-dessus du fauteuil, deux vieilles gravures, l'une représentant Napoléon I^{er} à Waterloo, l'autre Geneviève de Brabant, nourrie par une biche.

Tel était l'ameublement de ce bureau qui, en vue de ce grand jour, avait été « fait à fond » par la domestique de madame la notaire. Il aurait fallu s'aider d'une loupe pour y découvrir un grain de poussière.

Vers dix heures du matin, l'acheteur de l'immeuble, Favey, Grognuz, et leurs épouses, avec les deux témoins, frappèrent à la porte du notaire qui, rasé de frais et endimanché, s'empressa d'aller au devant d'eux.

Et relevant ses lunettes à branches jaunes jusqu'au front :

— Bonjour, messieurs, dit-il, bonjour, mesdames... Entrez, je vous prie... Prenez donc la peine de vous asseoir... Veuillez prendre place, mesdames...

— Comment va la santé ? monsieur le notaire, demande Favey.

— Eh bien, voilà... sans ce malheureux rhumatisme... et vous-même, monsieur Favey ?...

— Pour vous bien dire, monsieur le notaire, ça pourrait pas mieux aller.

— Bon, bon, bon... et ces dames ?...

— Mais assez bien, Dieu merci ; et madame la notaire ?...

— Assez bien... sauf ses migraines.

— Oh ! ces migraines ! ne m'en parlez pas, répond madame Grognuz, ma tante en a tant souffert. On dit qu'il faut se mettre une casserole sur la tête... Je sais pas si c'est bon ?...

Les compliments d'usage furent tout à coup interrompus par le stagiaire demandant à son patron un renseignement pressant pour son travail.

Ajoutons que mesdames Favey et Grognuz n'étaient là que pour leur seul agrément..... Peut-être un peu pour le plaisir d'entendre les quelques lignes qui leur étaient consacrées dans l'acte, et par lesquelles l'acquéreur accordait 200 francs à chacune d'elles, à titre d'*épingles*. « Ce sera pour nos robes d'hiver », s'étaient-elles dit à l'oreille.

Le notaire regagna son rond de cuir et, rajustant ses lunettes, il dit, d'un ton presque solennel : « Mesdames et messieurs ici présents, je vais procéder à la lecture de l'acte :

» Par devant moi, etc., etc. », jusqu'au cliché : « Dont acte fait et prononcé en mon étude, en présence de MM. témoins requis, le, etc., etc. »

La lecture achevée, le notaire, parcourant l'assistance du regard, attendit encore quelques minutes, et quand il se fut assuré que personne n'avait d'observation à présenter, passa gracieusement la plume aux parties et aux témoins pour la signature.

Un bon diner, préparé à la *Couronne*, était offert par les vendeurs, qui estimaient avoir fait une excellente affaire. Il est vrai que l'acheteur en pensait de même pour son compte.

Le notaire mit son tube, soigneusement brossé le matin, et tous se rendirent à l'hôtel, où le repas fut des plus gais.

Le stagiaire n'eut que le plaisir de les voir partir. (La fin samedi).

OPÉRA. — Un de nos collaborateurs, qui a assisté à la représentation de mardi, nous écrit :

Nous avons vu jouer *Miss Helyett*, l'amusante opérette d'Audran. Entendu jouer serait peut-être plus juste que vu, car nous avions devant nous un rang de dames dont les chapeaux nous ont, presque tout le temps, masqué la vue de la scène. Décidément, ces dames abusent de notre patience et de la tolérance du Comité du théâtre, qu'une galanterie, très louable sans doute, mais excessive, a retenu jusqu'ici d'adopter les mesures imposées par les exagérations de la mode à tous les directeurs de spectacles.

Voyons, mesdames, puisqu'il en est temps encore, prévenez-les, ces mesures ; n'attendez pas pour renoncer à ces coiffures si gênantes — au théâtre, du moins, — d'y être contraintes par une décision qui ne saurait plus tarder. Nous comptons sur votre obligeance et sur votre bon goût.

Etant donné ce qui précède, est-il étonnant que, fatigué, presque irrité par les contorsions auxquelles nous avons dû nous livrer pour percevoir de temps en temps les artistes, nous n'ayons pas éprouvé le plaisir que nous avaient procuré les représentations

précédentes de *Miss Helyett* ? La pièce nous a paru longue et ses interprètes semblaient manquer un peu de l'entrain indispensable dans l'opérette. Comme d'habitude, cependant, de chaleureux applaudissements ont accueilli les morceaux principaux ; le *duo de l'album* et celui du *portrait* ont été bissés.

On annonce pour demain, dimanche, *Mignon*, dont la première représentation a eu un si grand succès ; et pour mardi 28 courant, la *Cigale et la Fourmi*, ce délicieux opéra d'Audran.

Le Guide Henchoz. — L'attention de nos populations se porte de plus en plus vers Genève, qui est à la veille de nous ouvrir les portes de notre belle Exposition nationale. Chacun se demande quelle sera l'époque la plus favorable pour la visiter et s'il devra s'y rendre une, deux, trois fois et plus, pour s'en faire une idée un peu complète. L'essentiel, leur dirons-nous, c'est de la visiter avec fruit, et de voir le plus de choses possible en peu de temps. Pour cela, il est un petit compagnon indispensable : c'est le joli guide que vient d'écrire M. S. Henchoz, guide éminemment pratique, dans lequel l'auteur s'est efforcé de réunir tous les renseignements utiles sur Genève, ses curiosités, ses hôtels, la meilleure manière d'y employer son temps et de s'y conduire sans faire à son portemonnaie de trop copieuses trouées.

Il nous conduit ensuite dans les bâtiments de l'Exposition elle-même, à travers le palais des beaux-arts, les machines, l'électricité, l'agriculture, le village suisse et le parc de plaisance. Nous croyons donc que ce guide sera le bienvenu de tous. — En vente dans toutes les librairies. — 80 centimes.

Pour savoir quand on doit descendre d'un train :

Un appareil nouveau ayant pour but d'éviter aux voyageurs de dépasser la station à laquelle ils comptent descendre vient d'être mis à l'essai sur diverses lignes des chemins de fer allemands.

Dans chaque compartiment est aménagé un tableau indicateur fonctionnant automatiquement et indiquant la prochaine station où le train doit s'arrêter. Ce nom reste visible jusqu'à ce que le convoi ait quitté le point d'arrêt et il est remplacé aussitôt par la désignation de la station suivante.

Quand les compagnies françaises essaieront-elles d'un système de ce genre ?

Tout le monde sait que la toile de l'araignée a la propriété d'arrêter le sang des coupures, mais c'est un procédé très dangereux, qui peut aller jusqu'à provoquer des accès de tétanos ; aussi croyons-nous devoir indiquer un moyen tout aussi simple et qui, certes, est appelé à rendre des services à nos lecteurs : c'est d'entourer la coupure de coton cardé.

C'est par erreur que certaines personnes attribuent au coton des propriétés malfaisantes ; loin de là, aujourd'hui beaucoup de praticiens le substituent avec avantage à la charpie de toile. — On n'a ensuite qu'à le recouvrir d'un bandage.

Recette.

Boulettes. — Tout le monde en fait, mais elles sont ordinairement moins bonnes que celles-ci : Prenez des restes de viande ou de volaille cuites ; hâchez-les avec un peu de lard ; assaisonnez de sel et de poivre. Faites bouillir des pommes de terre que vous pélez et passerez dans la passoire avec le pilon à purée, de manière à en avoir un volume égal à celui de la viande. Mêlez le tout et ajoutez un, deux ou trois œufs entiers, suivant la quantité de farce.

Lorsque le mélange est complet, on façonne les boulettes un peu longues et plus petites qu'un œuf ; on les aplatit des deux bouts et on leur donne une forme régulière. On les roule ensuite dans la farine ou dans la mie de pain ; on les jette dans une friture, et lorsqu'elles sont bien rissolées, on les sert soit seules, soit sur une sauce tomate ou autre. — C'est là une des meilleures manières d'accueillir les restes de viande ou de volailles cuites.

UNION CHORALE. — Nous rappelons que cette Société répétera demain, dimanche, à 3 heures, dans le temple de Saint-François, le *concert* qu'elle a donné jeudi soir et qui a eu si grand succès.

L. MONNET.

Lausanne. — Imprimerie Guillaud-Howard.